

Jeudi 9 mars 2023



**Ateliers de quartiers 2023 :
Du 11 mars au 11 avril, 8 réunions publiques, ouvertes à
toutes et tous, pour échanger sur sa ville et son quartier !**

Outil de démocratie participative mis en place pour les habitantes et les habitants, les ateliers de quartier prennent la forme de rendez-vous donnés chaque année dans les quartiers pour proposer des pistes de réflexion pour améliorer le cadre de vie, enrichir le lien social, développer la culture ou l'attractivité et valoriser les atouts. Dès le 11 mars, huit temps d'échanges seront ainsi proposés dans tous les quartiers de la ville.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Laura SLIMANI, Adjointe au Maire en charge de la démocratie participative, Frédéric MARCHAND, Adjoint au Maire en charge de la Rive gauche et de l'île Lacroix, Nicolas ZUILI, Adjoint au Maire en charge de la Rive droite, Mamadou DIALLO, Conseiller municipal délégué en charge de la rive gauche, Valentin RASSE-LAMBRECQ, Conseiller municipal délégué en charge des quartiers Ouest et Pierre-Yves ROLLAND, Conseiller municipal délégué en charge des quartiers Est : « *La dynamique de la participation citoyenne se poursuit et s'amplifie à Rouen : budget participatif citoyen, assemblée citoyenne, votations en ligne, ateliers de quartiers... Les temps d'échange et de coconstruction avec les habitantes et les habitants sont nombreux et variés ! Après une première session en 2022, qui a donné naissance à une quinzaine de projets, nous retrouverons en 2023 les Ateliers de quartier. Plus que jamais, nous voulons faire Rouen avec les Rouennaises et les Rouennais, dans la proximité, l'écoute et le dialogue. Ces Ateliers de quartier en seront une nouvelle occasion !* »

Chaque année, les Ateliers de quartiers prennent la forme de rendez-vous ouverts à toutes et tous dans les quartiers suivants :

Centre-ville rive droite ; Gare, Jouvenet ; Coteaux Ouest, Luciline ; Pasteur, Saint-Gervais ; Grieu Vallon suisse, Saint-Hilaire, Mont-Gargan ; Hauts de Rouen ; Centre-ville rive gauche, île Lacroix ; Saint-Clément, Jardin des plantes ; Grammont

Lors de ces ateliers, les participant.e.s sont invité.e.s à devenir acteurs de leur quartier. Chacun peut proposer des pistes de réflexion pour améliorer le cadre de vie, enrichir le lien social, développer la culture ou l'attractivité et valoriser les atouts déjà existants sur leur lieu de vie. L'occasion de faire remonter des idées aux élu.e.s présent.e.s. Y seront également exposés les projets en cours dans leur quartier.

A l'issue de l'atelier, une liste de propositions émanant des Rouennaises et des Rouennais est dressée. Des groupes de travail sont ensuite créés pour mettre en œuvre les projets aux côtés des élu.e.s et des services de la Ville. Une manière très concrète de s'emparer de la chose publique en y jouant un rôle très actif.

Les dates des Ateliers 2023 :

Samedi 11 mars à 9h - Secteur Coteaux Ouest / Luciline et Pasteur / Saint-Gervais - Salles Ostermeyer (11 avenue Pasteur)

Lundi 13 mars à 18h - Secteur Centre-ville rive gauche - MJC rive gauche

Jedi 16 mars à 18h - Secteur Gare Jouvenet - Hôtel de Ville

Mardi 21 mars à 18h - Secteur QPV Grammont – Centre social Simone VEIL

Samedi 25 mars à 9h - Secteur Est – Auberge de jeunesse

Mardi 04 avril à 18h - Secteur Centre-ville rive droite – Hôtel de Ville

Jedi 06 avril à 18h - Secteur St Clément Jardin des Plantes – MJC rive Gauche

Mardi 11 avril à 18h - Secteur QPV Hauts de Rouen – Village du Bellay

Un travail en groupe sera engagé avec les habitants pour mener une réflexion commune et définir des projets pour le quartier.

Un atelier de quartier, c'est quoi ?

1ère étape : la réunion publique

A l'échelle d'un quartier de la ville sur une thématique définie à l'avance, une réunion ouverte à tous les habitants, animée par l'élu de secteur, l'élue en charge de la démocratie participative, les élus thématiques et le chargé de concertation et de proximité ;

Un travail en ateliers participatifs pour établir un constat partagé sur le diagnostic et établir des propositions d'actions

2ème étape : la liste des projets

Sur la base des échanges en réunion publique, la liste des projets à réaliser dans l'année est établie, en tenant compte de la capacité à faire, sur le plan technique et budgétaire.

3ème étape : les groupes projets

Sur chaque projet, un groupe projet est réuni, associant les habitants volontaires. Des temps de concertation sont organisés pour réfléchir ensemble à des propositions et construire le projet. Les formes de la concertation (réunion de travail, balade urbaine...) peuvent varier en fonction des projets.

Dernière étape : le projet est réalisé

Quand la réflexion est terminée et le projet acté : place à la réalisation. Le groupe projet est dissous.

Un bilan des réalisations est fait à la réunion publique suivante. C'est l'occasion de repartir sur de nouveaux projets !

Plus d'informations: <https://rouen.fr/atelier-quartier>

Les ateliers de quartiers sont ouverts à toutes et tous. La participation à la démarche est libre. Néanmoins, pour accueillir les participants au mieux, il est préférable de s'inscrire au préalable sur la plateforme participative de la ville.

Plus d'informations: <https://www.rouencitoyenne.fr/participation/ateliers-de-quartier-2023>